

Transport scolaire : Sécurité et interruptions - Ce que vous devez savoir

Chers parents,

Afin d'assurer la sécurité des élèves, nous avons besoin de votre collaboration et de votre vigilance.

Connaissez-vous les bonnes pratiques en transport scolaire ?

Voyez ce qui est permis, comment rester informés et vigilants.

[Règles de sécurité en transport scolaire](#)



[Transport en cas d'intempéries](#)



Assurez-vous d'être informés des interruptions de transport!

Des interruptions partielles ou complètes peuvent survenir sur certains circuits en raison de la pénurie de main-d'œuvre ou des conditions difficiles dans certains secteurs ou rangs.

▪ [Alerte-transport par texto](#)

ATTENTION - Vous devez vous inscrire chaque année*.

- 1- [S'inscrire en ligne](#);
- 2- Compléter votre inscription en cliquant sur l'hyperlien reçu par texto et sélectionner un ou des établissements scolaires.

*La liste des utilisateurs est remise à zéro (0) annuellement en raison des déménagements, nouvelles inscriptions, passage primaire-secondaire, fin de parcours, etc.

- www.cssob.gouv.qc.ca/transport-scolaire
- www.facebook.com/cssob

En cas d'interruption de transport, les écoles et les centres demeurent ouverts.



La [Politique de gestion concernant le transport scolaire](#) et la [Politique de transport en cas d'intempéries](#) ont été mises à jour en 2024. Consultez-les en ligne pour plus d'information.

Nous vous remercions de votre collaboration pour assurer la sécurité de tous nos élèves.

Pour toute question, veuillez nous écrire à transport@cssob.gouv.qc.ca.

Le Service du transport scolaire